## Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 14 décembre 2016

Le Président Macky Sall a réuni le Conseil des ministres, mercredi 14 décembre 2016, à 10 heures, au palais de la République.

Entamant sa communication, le chef de l'Etat remercie l'ensemble des autorités religieuses du Sénégal, en particulier, les khalifes généraux des tidianes, des Niassènes, de Thiénaba, tous les fidèles et populations des cités religieuses qu'il a visitées, à l'occasion de la célébration de la naissance du Prophète Mohamet (PSL), pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Le président de la République adresse aussi ses chaleureuses félicitations au ministre de l'Elevage et des Productions animales, aux organisations d'éleveurs, aux autorités administratives et locales, aux notabilités religieuses et coutumières, aux populations de Ndioum, dont la mobilisation exceptionnelle a contribué au succès de la troisième édition de la Journée nationale de l'élevage.

Au regard des résultats encourageants obtenus, de l'engagement des éleveurs et pasteurs pour la consolidation de la place de l'élevage dans le Sénégal émergent, le chef de l'Etat exhorte le gouvernement à promouvoir, par des mécanismes de financement innovants et adaptés, le renforcement d'un secteur privé national dynamique, la valorisation des différentes filières à travers l'ancrage d'un label "Elevage du Sénégal", la consommation des produits locaux, ainsi que la création d'emplois, notamment, pour les jeunes.

Appréciant les résultats du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et la demande motivée du Premier ministre de poursuivre ce programme phare, le président de la République, après s'être félicité de la collaboration avec le PNUD, autorise le Premier ministre à entamer la formulation de la deuxième phase du PUDC, 2017-2019, eu

égard au succès de la première phase en cours d'achèvement, aux multiples demandes et besoins nouvellement recensés, et à la disponibilité des bailleurs, notamment la BAD, la BID et la Chine, à accompagner l'Etat dans la réalisation de ce programme.

Dans cette perspective, il convient d'engager, en plus des préalables programmatiques, l'évaluation exhaustive de la première phase du PUDC, l'audit technique des ouvrages réalisés, et de faire le bilan économique et financier du programme, pour mesurer concrètement son impact sur les conditions de vie des populations, en termes d'amélioration de leur cadre de vie et de génération de ressources.

Par ailleurs, devant la recrudescence des accidents mortels de la route, le chef de l'Etat appelle les automobilistes et autres usagers à la prudence, au respect scrupuleux du code de la route, et invite les services de l'Etat, notamment, la Direction des Transports terrestres, les forces de police et de gendarmerie, à plus de fermeté dans les contrôles routier et technique des véhicules.

Rappelant en outre l'importance primordiale qu'il accorde à la relance et au renouveau du secteur ferroviaire, le président de la République demande au gouvernement de finaliser le processus de liquidation de l'ex-Société nationale des chemins de fer du Sénégal, afin de permettre aux travailleurs concernés de recouvrer entièrement leurs droits.

Le chef de l'Etat invite par ailleurs le Premier ministre à veiller à la préservation des sites et de l'architecture des gares ferroviaires, qui sont des espaces protégés du patrimoine historique classé, au fonctionnement régulier de la structure transitoire d'exploitation de la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako, et à intensifier le processus de réhabilitation de cet axe ferroviaire majeur.

Le président de la République exhorte également le gouvernement à assurer une sécurité optimale sur les lignes exploitées par le Petit Train de Banlieue (PTB) et à mener des concertations avec l'ensemble des acteurs impliqués, en vue de renforcer et de diversifier l'offre nationale de formations aux Métiers du rail.

Concluant sur ce point, le chef de l'Etat informe le Conseil qu'il présidera, mercredi 14 décembre 2016, la cérémonie de lancement des travaux de réalisation du projet de Train Express régional (TER), reliant Dakar, Diamniadio et l'aéroport International Blaise Diagne, un projet d'envergure et à fort impact sur la mobilité urbaine dans l'agglomération de Dakar, emblématique de sa vision d'un secteur des transports ferroviaires modernisé et de standard international.

Le chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats, en informant le Conseil de sa participation au Sommet de la CEDEAO, prévu le 17 décembre 2016, à Abuja, et de la visite d'Etat qu'il effectuera en France, du 18 au 22 décembre 2016, à l'invitation du président François Hollande.

Le Premier ministre, après avoir félicité le président de la République, choisi comme parrain du Prix Macky Sall pour le dialogue en Afrique, institué par le Centre international de recherches et d'initiatives pour le dialogue (CIRID) de Genève, a rendu compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait part au Conseil du suivi de la campagne de commercialisation arachidière.

Au titre des mesures individuelles, le président de la République a pris les décisions suivantes :

• Monsieur Moustapha LY, Conseiller en Relations internationales, est nommé Directeur des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de Monsieur Amadou DABO, appelé à d'autres fonctions ;

• Monsieur Bohoum SOW, titulaire d'un DESS en Génie des Systèmes industriels, est nommé Secrétaire général de l'Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites industriels (APROSI).

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement